Coordonnées

Secrétariat **03 25 21 95 28**

Accueil
Lundi & Mercredi : 8h30-18h
Mardi & Jeudi : 8h30-17h
Vendredi : 8h30-16h

epsma.cmpe.ouest.sec@hcs-sante.fr

place de l'Église Saint Martin
(GPS rue Arago)
10100 Romilly-sur-Seine

©Service communication des Hôpitaux Champagne Sud - Octobre 2026

HÔPITAUX CHAMPAGNE SUD

EPSM Aube

EPSM Aube
3, avenue de Bauffremont 10500 Brienne-le-Château
Tél. Standard : 03 25 92 36 36 - www.epsm-aube.fr

@Hôpitaux Champagne Sud

PÔLE DE PSYCHOPATHOLOGIE DE L'ENFANT ET DE L'ADOLESCENT

Centre Médico-Psychologique (CMP)
Centre d'Activités Thérapeutiques et de Temps de Groupe (CATTG)
de 0 à 18 ans
Hôpital de jour (HDJ) de 2 à 11 ans

« Prémices »



EPSM Aube

CMP - CATTG

Le centre médico-psychologique et le centre d'activités thérapeutiques et de temps de groupe proposent :

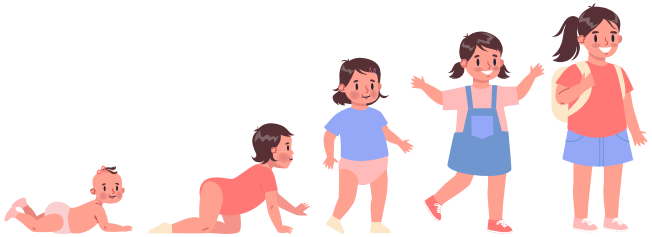
- des consultations médicales, psychologiques et des psychothérapies
- de la psychomotricité
- des activités thérapeutiques dispensées par une infirmière ou une éducatrice spécialisée, en individuel ou en groupe, dans nos locaux ou à l'extérieur
- un accompagnement parent/bébé par binôme pluridisciplinaire
- des visites à domicile
- un travail avec les partenaires du réseau libéral, social et médico-social

Le **Centre médico-psychologique** (CMP) a vocation d'accueillir toutes les demandes concernant les mineurs de 0 à 18 ans. A l'issue d'une ou plusieurs consultations avec un médecin pédopsychiatre ou psychologue clinicien, éventuellement complété par des observations ou des bilans, un retour est évoqué en réunion d'équipe pouvant aboutir soit à la fin des consultations, si résolution de la problématique, soit un contrat de soin est établie pour assurer le suivi de l'enfant.

Le **Centre d'activités thérapeutiques et de temps de groupe** (CATTG) peut être une des modalités de prise en charge proposée à certains enfants ou adolescents, en individuel ou en groupe. La spécificité du CATTG est de pratiquer des activités à médiations thérapeutiques sur des supports concrets.

- Les prises en charge individuelles, d'une durée de 45 minutes, peuvent être proposées sur la fréquence d'une ou deux fois par semaine.
- Les prises en charge de groupe (de 2 à 6 enfants), d'une durée d'1h à 1h30 peuvent être également proposées d'une ou deux fois par semaine en fonction du média thérapeutique proposé.

Chaque enfant peut bénéficier de ces 2 types de prises en charge en fonction de ses besoins.



HDJ

L'**hôpital de jour** (HDJ) propose des prises en charge aux enfants dès la première section de maternelle (2 ans) jusqu'à la fin de l'école primaire (11 ans). Les soins prodigués sont sur prescription médicale et se déclinent sur des prises en charge de 3h.
Une équipe pluriprofessionnelle y accueille des enfants présentant entre autre, des troubles du développement à type de troubles du spectre autistique, de psychoses ou encore de troubles envahissants du développement, etc., pour qui l'intégration scolaire est problématique.

L'hôpital de jour comprend :

- des prises en charge d'enfants d'une durée de trois heures, une ou plusieurs fois par semaine, après une période d'observation et sur indication médicale
- des activités à médiation thérapeutiques dispensées par des infirmières ou des éducatrices spécialisées, en petits groupes ou individuel, dans nos locaux ou à l'extérieur
- des repas thérapeutiques
- des visites à domicile
- des entretiens psychologiques et médicaux réguliers avec les familles ou les responsables de l'enfant
- un accompagnement scolaire par l'enseignante spécialisée
- un accompagnement par l'assistante sociale du Pôle enfants

Formalités administratives

Pour toute demande de rendez-vous, merci de fournir :

- votre attestation de sécurité sociale ou de CMU
- votre carte de mutuelle
- une pièce d'identité (carte d'identité, carte de séjour ou passeport)
- votre livret de famille
- quelques renseignements administratifs pour l'ouverture du dossier

L'ÉQUIPE

L'accueil et la prise en charge des patients sont assurés par une équipe pluriprofessionnelle, comprenant :

- Assistante sociale
- Cadre de santé
- Éducatrice spécialisée/monitrice éducatrice
- Enseignante spécialisée
- Infirmière
- Médecin pédopsychiatre
- Psychologue
- Psychomotricienne
- Secrétaires médicales

